

Nord. Il importe autant, sinon davantage, de favoriser l'avancement économique des peuples asiatiques et de l'ensemble de l'univers, afin de supprimer les causes économiques de la guerre et le mécontentement qui favorise le progrès du totalitarisme sous toutes ses formes.

Le Canada a bénéficié directement de l'aide économique accordée par les États-Unis aux nations européennes. Sans cet apport, notre situation économique ne serait certes pas aussi avantageuse. Grâce à la provision de dollars américains dont le Royaume-Uni dispose afin de se procurer du blé au Canada, nous pouvons lui vendre une très forte quantité de cette céréale au cours de la présente année-récolte. L'aide que les États-Unis ont accordée à l'Europe ont permis au Canada de maintenir sa stabilité économique, laquelle est aussi importante pour notre pays que pour les nations européennes. N'oublions pas que, grâce au plan Marshall, la somme de 800 millions de dollars sera dépensée au pays au cours de l'année prochaine. Voilà qui explique le niveau tellement imprévu auquel se sont maintenus l'emploi et le commerce. J'ai bien pesé le mot "imprévu", me souvenant du rapport que la commission James, organisme du gouvernement, a présenté à la Chambre vers la fin de la guerre et qui prédisait une ère de grand chômage après la guerre. Heureusement, il en a été autrement.

On affirme de source sûre, toutefois, que l'aide des États-Unis prendra fin d'ici trois ans. Le Gouvernement et le Parlement se doivent donc de passer en revue nos programmes commerciaux en vue de protéger l'économie canadienne contre les difficultés qui surgiront tout probablement à ce moment-là. Nous avons eu beau chercher d'autres débouchés pour les produits canadiens, le Royaume-Uni demeure, pour le présent ainsi que pour l'avenir, notre marché le plus stable et le plus avantageux pour notre blé, notre poisson, nos fruits, notre bois d'œuvre et pour bon nombre d'autres denrées excédentaires. Il y a quelques heures à peine, nous avons vu combien le Royaume-Uni s'est senti de la perte de ses navires et de ses placements outre-mer pendant les deux guerres mondiales. D'ailleurs, le premier ministre (M. St-Laurent) et le chef de l'opposition (M. Drew) nous ont signalé ses embarras comme il convenait. Si nous voulons écouler une abondante quantité de produits canadiens au Royaume-Uni, il faut absolument accroître nos importations en provenance de ce pays-là. Vu les circonstances nouvelles qui se présentent, inutile d'espérer que le Royaume-Uni achètera pour plus de 700 millions de dollars par année alors que nous, au Canada,

[M. Coldwell.]

ne lui prenons en retour, durant la même période, qu'une valeur de 400 millions en importations. Le Royaume-Uni ne peut trouver les dollars voulus, à moins évidemment que nous ne soyons disposés à accepter du sterling, à l'immobiliser ou à le placer dans la zone du sterling ou les colonies britanniques.

En ce qui concerne nos importations de denrées britanniques, nous avons vu le Royaume-Uni prendre durant la fin de semaine, quelques mesures qui lui promettent de plus forts débouchés en Amérique septentrionale. Je n'en dirai rien pour le moment, car nous en saurons davantage ce soir, je crois, quand le ministre des Finances (M. Abbott) prendra la parole. On a beaucoup parlé récemment, aux États-Unis et au Canada, de l'augmentation des frais de production des denrées britanniques et des prix nécessairement plus élevés qu'on exige outre-mer. Si cela est juste, il me semble que, abstraction faite du problème du change, le Parlement devrait envisager une importante diminution des droits douaniers qui frappent en ce moment les importations en provenance de Grande-Bretagne. On arriverait ainsi à mieux équilibrer l'échange des produits entre les deux pays. On a prétendu autrefois qu'il fallait protéger les produits canadiens contre la concurrence des produits britanniques moins chers, mais cette affirmation n'a plus de vérité économique, si tant est qu'elle en ait jamais eu, pour peu que soient exacts les chiffres concernant le prix des produits britanniques. Nous demandons donc avec instance au Gouvernement d'envisager au cours de la session une très importante diminution des droits douaniers. Ce serait là une mesure de la plus grande portée en ce qui concerne l'avancement du commerce canado-britannique.

Je remarque que le discours du trône exprime beaucoup de satisfaction à l'égard de l'accord international sur le blé. Représentant une circonscription des prairies, je salue ces accords avec joie, tout en estimant que mon sentiment devrait être unanimement partagé en cette enceinte. Mais l'examen de ces accords montre bien, sous une forme concrète, quel est le nouveau mode de commerce international qui prend corps en ce moment. C'est la fin du commerce dit plurilatéral, fait au hasard, sans plan, sans règlements, sous le signe de la concurrence. Il va être remplacé par la réglementation et la collaboration entre pays. Il est parfois difficile de comprendre le sens qu'on donne à l'expression "commerce plurilatéral", dans ce cadre tout à fait moderne et nouveau. D'aucuns pensent qu'il s'agit de l'ancien régime du laissez-faire qui, au dire de certains gens, existait avant